

Apprentissage du clavier Dvorak-fr

Francis Leboutte

30 mai 2002

Dernière révision : 4 août 2009

www.algo.be

Exercices

8 touches de bases

e s

eeee ssss eeee ssss eeee ssss eeee ssss

eee ee s ee ssss ss

es es se se se es se es

s e se es ess see

e s es se see ess

u t

uuuu tttt uuuu tttt uuuu tttt uuuu tttt

uuu uu t uu tttt tt

ut ut tu tu

tu ut tu ut

t u tu ut utt tuu

u t ut tu tuu utt

eeee ssss uuuu tttt

tu tu tu tu et et et et te te te te es es es es

su su su su

tes tes tes tes tes tes tes tes tes tes

tues Tues Tues Tues Tues Tues Tues Tues

est est est est sus sus sus sus set set set set

test test test test Tues Tues Tues Tues sets sets sets sets

a n

aaaa nnnn aaaa nnnn aaaa nnnn aaaa nnnn

aaa aa n aa nnnn nn

an an na na

na an na an

n a na an ann naa

a n an na naa ann

eeee ssss nnnn uuuu tttt aaaa

en en en en su su su su ne ne ne ne ne ne ne ne us us us us tu tu tu tu

nu nu nu nu an an an an sa sa sa sa ta ta ta ta es es es es te te te te

tas tas tas tas nue nue nue nue ans ans ans ans sue sue sue sue

sut sut sut sut eut eut eut eut tue tue tue tue set set set set

tau tau tau tau tau tau tau

use use use use uns uns uns uns eau eau eau eau

saut saut saut saut anus anus anus anus anse anse anse anse

tenu tenu tenu tenu tant tant tant tant

tasse tasse tasse tasse usent usent usent usent tenus tenus tenus tenus
nasse nasse nasse nasse tante tante tante tante suent suent suent suent
tente tente tente tente saute saute saute saute suant suant suant suant
aunes aunes aunes aunes

usante usante usante usante naseau naseau naseau naseau

ananas ananas ananas ananas

ententes ententes ententes ententes ententes ententes ententes ententes

o d

oooo ddddd oooo ddddd oooo ddddd oooo ddddd

ooo oo d oo dddd dd

od od do do do od do od

d o do od odd doo o d od do doo odd

oooo uuuu ssss nnnn aaaa dddd tttt eeee

os os os os on on on on tu tu tu tu ta ta ta ta de de de de ne ne ne ne

do do do do sa sa sa sa na na na na ad ad ad ad us us us us ut ut ut ut

nu nu nu nu un un un un du du du du se se se se es es es es te te te te

dos dos dos dos

ton ton ton ton ose ose ose ose

des des des des des des des des des des

dettes dettes dettes dettes dettes dettes dettes dettes

nues nues nues nues nues nues nues nues nues nues

nous nous nous nous nous nous nous nous nous nous nous
dans dans dans dans dans dans dans dans
dont dont dont dont dont dont dont dont
oses oses oses oses unes unes unes unes date date date date
tout tout tout tout dose dose dose dose
dune dune dune dune anse anse anse anse
aune aune aune aune
notes notes notes notes notes notes notes notes
tons tons tons tons tons tons tons tons
dents dents dents dents dents dents dents dents
sautons sautons sautons sautons sautons sautons
dansons dansons dansons dansons dansons dansons
soute soute soute soute doute doute doute doute natte natte natte natte
tasse tasse tasse tasse anode anode anode anode atone atone atone atone
saute saute saute saute ouest ouest ouest ouest
suant suant suant suant sonde sonde sonde sonde soude soude soude soude
sonate sonate sonate sonate tondue tondue tondue tondue
usante usante usante usante anodes anodes anodes anodes
tondues tondues tondues tondues soudent soudent soudent soudent
usantes usantes usantes usantes

Index, majeurs et annulaires vers le bas et le haut

i r (index vers le bas)

ie ie ie ie ie ie ie ie ie ie ie ie ie ie ie ie

rs rs rs rs rs rs rs rs rs rs rs rs rs rs rs rs

ie ie ie rs rs ie rs ie ie rs rs rs ie rs

ie rs ie ie rs rs rs ie rs ie ie rs ie ie

ras ras ras ras ras ras ras ras ras ras ras ras

ide ide ide ide ide ide ide ide ide ide ide ide

sieurs sieurs sieurs sieurs sieurs sieurs

ries ries ries ries ries ries ries ries ries ries

sires sires sires sires sires sires sires sires

tait tait tait tait tais tais tais tais tais tais

rites rites rites rites rites rites rites rites

nions nions nions nions nions nions nions nions

rides rides rides rides rides rides rides rides

suer suer suer suer ruer ruer ruer ruer

nouer nouer nouer nouer noter noter noter noter ruade ruade ruade ruade

droite droite droite droite sonder sonder sonder sonder

ardent ardent ardent ardent adroit adroit adroit adroit

danseur danseur danseur danseur adroite adroite adroite adroite

suinter suinter suinter suinter renouer renouer renouer renouer

notaire notaire notaire notaire noiraud noiraud noiraud noiraud

soutien soutien soutien soutien endroit endroit endroit endroit
sourdine sourdine sourdine sourdine sudation sudation sudation sudation
outsider outsider outsider outsider noterais noterais noterais noterais
soutenir soutenir soutenir soutenir adroites adroites adroites adroites
aiderons aiderons aiderons aiderons risettes risettes risettes risettes
nous autres nous autres nous autres nous autres nous autres nous autres
nourrirons nourrirons nourrirons nourrirons nourrirons nourrirons
soutiendra soutiendra soutiendra soutiendra

, l (majeurs vers le bas)

let let let let let let let let let

u, u, u, u, u, u, u, u,

lutte, lutte, lutte, lutte, lutte, lutte, lutte, lutte,

let, let, let, let, let, let, let, let,

lut lut lut lut lut lut lut lut lut lut

lut, lut, lut, lut, lut, lut, lut, lut,

lait lait lait lait

lait, lait, lait, lait, lait, lait, lait,

ailette ailette ailette

ailette, ailette, ailette, ailette, ailette,

lots lots lots lots

lots, lots, lots, lots, lots, lots,

allure allure allure allure

allure, allure, allure, allure, allure, allure, allure,
silure silure silure

silure, silure, silure, silure, silure,

é c (majeurs vers le haut)

ténu ténu ténu ténu ténu ténu ténu ténu ténu ténu

cet cet cet cet cet cet cet cet cet cet cet

ce ténu ce ténu ce ténu ce ténu ce ténu ce ténu ce ténu

suée suée suée suée suée suée suée suée

cote cote cote cote cote cote cote cote

écoute écoute écoute écoute écoute écoute

décrut décrut décrut décrut décrut décrut

racé racé racé racé racé racé

écrété écrété écrété écrété

acte acte acte acte acte acte acte

raclée raclée raclée raclée

écru écru écru écru écru écru

calé calé calé calé lacé lacé lacé lacé

codétenu codétenu codétenu codétenu codétenu

déci déci déci déci déci déci déci déci

tuée tuée tuée tuée

luné luné luné luné lancé lancé lancé lancé

éclaté éclaté éclaté éclaté lactée lactée lactée lactée

assuétude assuétude assuétude assuétude

' m (annulaires vers le haut)

mon mon mon mon mon mon mon mon mon mon mon

'a 'a 'a 'a 'a 'a 'a 'a 'a

mon mon 'a mon 'a 'a mon 'a 'a 'a mon 'a mon 'a mon 'a mon

l'air l'air l'air l'air l'air l'air l'air l'air

ment ment ment ment ment ment ment

d'une d'une d'une d'une d'une d'une

armée armée armée armée armée armée

l'amont l'amont l'amont l'amont l'amont

sommes sommes sommes sommes sommes

mains mains mains mains mains mains

emmena emmena emmena emmena emmena

écumait écumait écumait écumait écumait

l'allure l'allure l'allure l'allure l'allure l'allure

ma maman m'a donné une tomme

p q (annulaires vers le bas)

que que que que que que que que que que que

pan pan pan pan pan pan pan pan pan pan pan

pan que que pan pan que pan que pan pan que que pan que

quand quand quand quand quand quand

penne penne penne penne penne penne penne

quota quota quota quota quota quota quota quota

pain pain pain pain pain pain pain pain pain

prune prune prune prune prune prune

qui qui qui qui qui qui

plaque plaque plaque plaque plaque plaque

temps temps temps temps temps temps

plouc plouc plouc plouc

pétal pétal pétal pétal

qualité qualité qualité qualité qualité

quiproquo quiproquo quiproquo quiproquo

auquel auquel auquel auquel auquel auquel

piquet piquet piquet piquet piquet

capé capé capé placé placé placé

quoique quoique quoique quoique quoique quoique

pourquoi pourquoi pourquoi pourquoi pourquoi pourquoi

piqûre piqure piqure piqure

plaquer plaquer plaquer plaquer

quasar quasar quasar quasar quasar quasar quasar

pomme pomme pomme pomme pomme pomme pomme

parque parque parque parque parque parque

pataras pataras pataras pataras pataras pataras

lunatique lunatique lunatique lunatique lunatique
quadrillerait quadrillerait quadrillerait quadrillerait
quenouille quenouille quenouille quenouille quenouille
atlantique atlantique atlantique atlantique atlantique
l'aptitude l'aptitude l'aptitude l'aptitude l'aptitude
pire pire pire pire plus plus plus plus
parts parts parts parts parts parts parts parts
partie partie partie partie
parie parie parie parie paire paire paire paire
pirate pirate pirate pirate
préemption préemption préemption préemption

g v (index vers le haut)

gens gens gens gens gens gens gens gens gens gens
vus vus vus vus vus vus vus vus vus vus vus
age age age age age age age age age age
visses visses visses visses visses visses visses
givres givres givres givres givres givres givres
genou genou genou genou genou genou
page page page page
vanne vanne vanne vanne vanne vanne
auge auge auge auge auge auge auge auge

vagues vagues vagues vagues vagues vagues

agaves agaves agaves agaves agaves

gelées gelées gelées gelées

vider vider vider vider vider vider

usage usage usage usage usage usage usage usage

vendre vendre vendre vendre vendre vendre

gemmes gemmes gemmes gemmes gemmes gemmes

valvule valvule valvule valvule valvule valvule

mages mages mages mages mages mages mages

gommes gommes gommes gommes gommes gommes

grammes grammes grammes grammes grammes

agrumes agrumes agrumes agrumes agrumes agrumes

messenger messenger messenger messenger messenger messenger

gourmets gourmets gourmets gourmets gourmets gourmets

guider guider guider guider gourde gourde gourde gourde

gradin gradin gradin gradin grebin grebin grebin grebin

ergoter ergoter ergoter ergoter endroit endroit endroit endroit

graduier graduier graduier graduier

guéridon guéridon guéridon guéridon

grandiose grandiose grandiose grandiose

nouveau nouveau nouveau nouveau nouveau nouveau nouveau

l'allumage l'allumage l'allumage l'allumage l'allumage

l'alunissage l'alunissage l'alunissage l'alunissage
avogadro avogadro avogadro avogadro

Voyelles accentuées (accent grave et tréma) et c cédille

è ù â ê û î ô ï ç

père père père père

où où où où où où

pâle pâle pâle pâle

tôt tôt tôt tôt tôt

août août août août

naître naître naître naître

caïd caïd caïd caïd

ça ça ça ça ça

sittèle sittèle sittèle sittèle

mât mât mât mât mât mât mât mât

pèse-moût pèse-moût pèse-moût pèse-moût pèse-moût

l'évêque l'évêque l'évêque l'évêque l'évêque l'évêque l'évêque

Index vers le centre

b f (index vers le centre)

bel bel bel bel bel bel bel bel bel bel bel bel bel

fus fus fus fus fus fus fus fus fus fus fus

fil fil fil fil fil fil fil fil fil fil fil fil

becs becs becs becs becs becs becs becs becs becs

beau beau beau beau beau beau beau beau beau beau

butée butée butée butée butée bête bête bête bête bête

bègue bègue bègue bègue bègue

fente fente fente fente fente fente

facs facs facs facs facs facs facs

fisc fisc fisc fisc fisc fisc fisc

fesse fesse fesse fesse fesse fesse

buse buse buse buse

rubis rubis rubis rubis

billets billets billets billets

bât bât bât bât

y x (index vers le centre et le bas)

ye ye ye ye ye ye ye ye ye ye ye

xs xs xs xs xs xs xs xs xs xs

yen yen yen yen yen yen yen yen yen yen yen

axes axes axes axes axes axes axes axes axes

yin yin yin yin yin yin yin yin yin yin yin

taxes taxes taxes taxes taxes taxes taxes taxes taxes

tyran tyran tyran tyran

satyre satyre satyre satyre

sixième sixième sixième sixième sixième

. h (index vers le centre et le haut)

hs hs hs hs hs hs hs hs hs

.e .e .e .e .e .e .e .e .e

hottes hottes hottes hottes hottes hottes hottes hottes

hommes hommes hommes hommes hommes hommes hommes hommes

hausse hausse hausse hausse hausse

houx. houx. houx. houx. houx. houx. houx. houx. houx. houx.

hiboux hiboux hiboux hiboux hiboux hiboux hiboux hiboux hiboux

cahots cahots cahots cahots cahots cahots cahots cahots cahots

hase. hase. hase. hase. hase. hase. hase. hase. hase. hase.

mèches mèches mèches mèches

hase. hase. hase. hase. hase. hase. hase. hase. hase. hase.

haies. haies. haies. haies. haies. haies. haies. haies.

boxes boxes boxes boxes boxes boxes boxes boxes boxes boxes

beaux beaux beaux beaux beaux beaux beaux beaux beaux beaux

faxes faxes faxes faxes faxes faxes

xérès xérès xérès xérès xérès

foyers foyers foyers foyers foyers foyers foyers foyers

fayot fayot fayot fayot fayot fayot fayot fayot fayot

l'homme l'homme l'homme l'homme l'homme l'homme

fraye fraye fraye fraye fraye fraye fraye fraye fraye

acheté acheté acheté acheté acheté acheté acheté

fuyant fuyant fuyant fuyant fuyant fuyant fuyant fuyant
frayeur frayeur frayeur frayeur frayeur frayeur frayeur
festoyer festoyer festoyer festoyer festoyer festoyer

Auriculaires

; j (auriculaires vers le bas)

judo judo judo judo judo judo judo judo judo judo

oi oi oi oi oi oi oi oi oi oi

judo; judo; judo; judo; judo; judo; judo; judo; judo;

judas; judas; judas; judas; judas; judas; judas; judas;

bijou; bijou; bijou; bijou; bijou; bijou; bijou; bijou;

ajouté; ajouté; ajouté; ajouté; ajouté; ajouté; ajouté;

bijoux; bijoux; bijoux; bijoux; bijoux; bijoux; bijoux;

jiu-jitsu; jiu-jitsu; jiu-jitsu; jiu-jitsu; jiu-jitsu;

: k (auriculaires vers le haut)

kid kid kid kid kid kid kid kid kid kid kid kid kid

o: o: o: o: o: o: o: o: o: o:

o:o:o:o;o;o;o;o;o:o:o:o;o:o;o;o;o;o;o;

kid: kid: kid: kid: kid: kid: kid: kid: kid: kid: kid: kid:

kodiak: kodiak: kodiak: kodiak: kodiak: kodiak: kodiak:

ski: ski: ski: ski: ski: skaï: skaï: skaï: skaï: skaï:

kurde: kurde: kurde: kurde: kurde: kurde: kurde: kurde:

w (auriculaires vers la droite)

world world world world world world world world

wide wide wide wide wide wide wide wide wide wide

web web web web web web web web web web web web

watt watt watt watt

world wide web. world wide web. world wide web.

z (auriculaires vers le haut et la droite)

zen zen zen zen zen zen zen zen zen zen zen zen

zone zone zone zone zone zone zone zone zone zone

zut zut zut zut zut zut zut zut zut zut zut zut

demandez demandez demandez demandez demandez

zazou zazou zazou zazou

barzoï barzoï barzoï barzoï

Pangrammes

Pangramme : une phrase qui contient toutes les lettres de l'alphabet

portez ce vieux whisky au juge blond qui fume

voyez ce bon fakir moqueur pousser un wagon en jouant du xylophone

Zoé ma grande fille veut que je boive ce **whisky** dont je ne veux pas

the quick brown fox jumps over the lazy dog

Entraînement à la vitesse

Digrammes et trigrammes les plus fréquents. Exercez-vous en particulier aux digrammes à une main, dont certains sont parmi les plus difficiles à taper.

Digrammes de la main droite

nt nt nt nt nt nt nt nt nt

ns ns ns ns ns ns ns ns ns

nt nt ns nt ns ns ns nt ns nt nt ns nt ns nt ns nt nt

pr ns pr ns pr ns pr ns pr ns pr ns pr ns pr ns

st st st st st st st st

tr st tr st tr st tr st tr st tr st tr st tr st

nc t nc t nc t nc t nc t nc t nc t nc t

rt s rt s rt s rt s rt s rt s rt s

pl nt pl nt pl nt pl nt pl nt pl nt

rs rs rs rs rs rs rs rs rs

ts ts ts ts ts ts ts ts ts

ch ts ch ts ch ts ch ts ch ts ch ts

ct ct ct ct ct ct ct ct ct ct ct

nd nd nd nd nd nd nd nd nd

mp n mp n mp n mp n mp n mp n mp n

Digrammes de la main gauche

qu a qu a qu a qu a qu a qu a qu a

ue ue ue ue ue ue ue ue ue

io e io e io e io e io e io e io e

ou ou ou ou ou ou ou ou ou

ai e ai e ai e ai e ai e ai e ai e

ie ie ie ie ie ie ie ie ie

au au au au au au au au au

eu eu eu eu eu eu eu eu eu

au ou ou au au au ou au ou ou ou ou au ou ou au ou ou

oi e oi e oi e oi e oi e oi e oi e

ui e ui e ui e ui e ui e ui e ui e

ée u ée u ée u ée u ée u ée u ée u

ei ei ei ei ei ei ei ei ei

e, ue e, ue e, ue e, ue e, ue e, ue

Digrammes à 2 mains

es es es es es es es es es

en en en en en en en en en

le t le t le t le t le t le t le t

de de de de de de de de de

on on on on on on on on on

re s re s re s re s re s re s re s

ti e ti e ti e ti e ti e ti e ti e

er s er s er s er s er s er s er s

co t co t co t co t co t co t co t

an an an an an an an an an

te te te te te te te te te

la t la t la t la t la t la t la t
et et et et et et et et et
me n me n me n me n me n me n me n
ur s ur s ur s ur s ur s ur s ur s
at at at at at at at at at
ra s ra s ra s ra s ra s ra s ra s
ce t ce t ce t ce t ce t ce t ce t
tr s tr s tr s tr s tr s tr s tr s
ve s ve s ve s ve s ve s ve s ve s
un un un un un un un un un
ir es ir es ir es ir es ir es ir es
l' ta l' ta l' ta l' ta l' ta l' ta
ri se ri se ri se ri se ri se ri se
si e si e si e si e si e si e si e
or s or s or s or s or s or s or s
li te li te li te li te li te li te
ar s ar s ar s ar s ar s ar s ar s
pa n pa n pa n pa n pa n pa n pa n
iq eau iq eau iq eau iq eau iq eau
ro s ro s ro s ro s ro s ro s ro s
el t el t el t el t el t el t el t
il et il et il et il et il et il et

em n em n em n em n em n em n em n
ma n ma n ma n ma n ma n ma n ma n
om n om n om n om n om n om n om n
al t al t al t al t al t al t al t
té u té u té u té u té u té u té u

Trigrammes les plus fréquents

ent ent ent ent ent ent
les t les t les t les t les t les t les t
ion e ion e ion e ion e ion e ion e ion e
que a que a que a que a que a que a que a
tio e tio e tio e tio e tio e tio e tio e
des des des des des des
ati e ati e ati e ati e ati e ati e ati e
men men men men men men
iqu eau iqu eau iqu eau iqu eau iqu eau
res res res res res res
ire s ire s ire s ire s ire s ire s ire s
con t con t con t con t con t con t con t
ons ons ons ons ons ons
eme n eme n eme n eme n eme n eme n eme n
par ans par ans par ans par ans par ans

ent ent ent ent ent ent
eur est eur est eur est eur est eur est
pro ens pro ens pro ens pro ens pro ens
com ent com ent com ent com ent com ent
ues ues ues ues ues ues
tre s tre s tre s tre s tre s tre s tre s
ont ont ont ont ont ont
ren se ren se ren se ren se ren se ren se
our se our se our se our se our se our se
nce tes nce tes nce tes nce tes nce tes
lle t lle t lle t lle t lle t lle t lle t
ité une ité une ité une ité une ité une
air nte elle ure ien
ces enc art dan onn

Textes et test de vitesse de frappe

Colomba

Le texte ci-dessus est un texte extrait du chapitre 13 de Colomba¹. Il peut servir de test de vitesse de frappe (c'est un des tests de vitesse dans le logiciel TypingMaster). Pour mesurer votre vitesse de frappe, chronométrez-vous et divisez le nombre de mots par le nombre de secondes (vitesse brute, sans tenir compte des erreurs). Le 1^{er} paragraphe fait 631 caractères, soit 106 mots (5 caractères par mot, les blancs sont comptés). Il y a 311 caractères (51 mots) jusque "... reproche."

La totalité du texte fait 9624 caractères (1579 mots).

¹ Colomba, Prosper Mérimée, 1840. Le roman complet est disponible à <http://cage.rug.ac.be/~dc/Literature/Colomba/index.html>

Colomba, haletante, épuisée, était hors d'état de prononcer une parole. Sa tête était appuyée sur l'épaule de son frère, et elle tenait une de ses mains serrées entre les siennes. Bien qu'il lui sût intérieurement assez mauvais gré de sa péroraison, Orso était trop alarmé pour lui adresser le moindre reproche. Il attendait en silence la fin de la crise nerveuse à laquelle elle semblait en proie, lorsqu'on frappa à la porte, et Saveria entra tout effarée annonçant : "M. le préfet !" A ce nom, Colomba se releva comme honteuse de sa faiblesse, et se tint debout, s'appuyant sur une chaise qui tremblait visiblement sous sa main.

Le préfet débuta par quelques excuses banales sur l'heure indue de sa visite, plaignit Mlle Colomba, parla du danger des émotions fortes, blâma la coutume des lamentations funèbres que le talent même de la voceratrice rendait encore plus pénibles pour les assistants ; il glissa avec adresse un léger reproche sur la tendance de la dernière improvisation. Puis, changeant de ton :

- Monsieur della Rebbia, dit-il, je suis chargé de bien des compliments pour vous par vos amis anglais : miss Nevil fait mille amitiés à mademoiselle votre sœur. J'ai pour vous une lettre d'elle à vous remettre.

- Une lettre de miss Nevil ? s'écria Orso.

- Malheureusement je ne l'ai pas sur moi, mais vous l'aurez dans cinq minutes. Son père a été souffrant. Nous avons craint un moment qu'il n'eût gagné nos terribles fièvres. Heureusement, le voilà hors d'affaire, et vous en jugerez par vous-même, car vous le verrez bientôt, j'imagine.

- Miss Nevil a dû être bien inquiète ?

- Par bonheur, elle n'a connu le danger que lorsqu'il était déjà loin. Monsieur della Rebbia, miss Nevil a beaucoup parlé de vous et de mademoiselle votre sœur.

Orso s'inclina.

- Elle a beaucoup parlé d'amitié pour vous deux. Sous un extérieur plein de grâce, sous une apparence de légèreté, elle cache une raison parfaite.

- C'est une charmante personne, dit Orso.

C'est presque à sa prière que je viens ici, monsieur. Personne ne connaît mieux que moi une fatale histoire que voudrais bien n'être pas obligé de vous rappeler. Puisque M. Barricini est encore maire de Pietranera, et moi, préfet de ce département, je n'ai pas besoin de vous dire le cas que je fais de certains soupçons, dont, si je suis bien informé, quelques personnes imprudentes vous ont fait part, et que vous avez repoussés, je le sais, avec indignation qu'on devait attendre de votre position et de votre caractère.

- Colomba, dit Orso s'agitant sur sa chaise, tu es bien fatiguée. Tu devrais aller te coucher.

Colomba fit un signe de tête négatif. Elle avait repris son calme habituel et fixait ses yeux ardents sur le préfet.

- M. Barricini, continua le préfet, désirerait vivement voir cesser espèce d'inimitié... c'est-à-dire cet état d'incertitude où vous trouvez l'un vis-à-vis de l'autre... pour ma part, je serais enchanté de vous voir établir avec lui les rapports que doivent avoir ensemble des gens faits pour s'estimer...

- Monsieur, s'interrompit Orso d'une voix émue, je n'ai jamais accusé l'avocat Barricini d'avoir assassiné mon père, mais il fait une action qui m'empêchera toujours d'avoir aucune relation avec lui. Il a supposé une lettre menaçante, au nom d'un certain bandit... du moins il l'a sourdement attribuée à mon père. Cette lettre enfin, monsieur, a probablement été la cause indirecte de sa mort.

Le préfet se recueillit un instant.

- Que monsieur votre père l'ait cru, lorsque, emporté par la vivacité de son caractère, il plaidait contre M. Barricini, la chose est excusable ; mais, de votre part, un semblable aveuglement n'est plus permis. Réfléchissez donc que Barricini n'avait point intérêt à supposer cette lettre... Je ne vous parle pas de son caractère... vous ne le connaissez point, vous êtes prévenu contre lui... mais vous ne supposez pas qu'un homme connaissant les lois...

- Mais, Monsieur, dit Orso en se levant, veuillez songer que me dire que cette lettre n'est pas l'ouvrage de M. Barricini, c'est l'attribuer à mon père. Son honneur, monsieur, est le mien.

- Personne plus que moi, monsieur, poursuit le préfet, n'est convaincu de l'honneur du colonel della Rebbia... mais... l'auteur de cette lettre est connu maintenant.

- Qui ? s'écria Colomba s'avançant vers le préfet.

- Un misérable, coupable de plusieurs crimes... de ces crimes que vous ne pardonnez pas, vous autres Corses, un voleur, un certain Tomaso Bianchi, à présent détenu dans les prisons de Bastia, a révélé qu'il était l'auteur de cette fatale lettre.

- Je ne connais cet homme, dit Orso. Que l'aurait pu être son but ?

- C'est un homme de ce pays, dit Colomba, frère d'un ancien meunier à nous. C'est un méchant et un menteur, indigne qu'on le croie.

- Vous allez voir, continua le préfet, l'intérêt qu'il avait dans l'affaire. Le meunier dont parle mademoiselle votre sœur, - il se nommait, je crois, Théodore, - tenait à loyer du colonel un moulin sur le cours d'eau dont M. Barricini contestait la possession monsieur votre père. Le colonel, généreux à son habitude, ne tirait presque aucun profit de son moulin.. Or, Tomaso, a cru que si M. Barricini obtenait le cours d'eau, il aurait un loyer considérable à lui payer, car on sait que M. Barricini aime assez l'argent. Bref, pour obliger son frère, Tomaso a contrefait la lettre du bandit, et voilà toute l'histoire. Vous savez que les liens de famille sont si puissants en Corse, qu'ils entraînent quelques fois au crime... Veuillez prendre connaissance de cette lettre que m'écrit le procureur général, elle vous confirmera ce que je viens de vous dire.

- Orso parcourut la lettre qui relatait en détail les aveux de Tomaso, et Colomba lisait en même temps par-dessus l'épaule de son frère.

Lorsqu'elle eut fini, elle s'écria :

- Orlanduccio Barricini est allé à Bastia il y a un mois, lorsqu'on a su que son frère allait revenir. Il aura vu Tomaso et lui aura acheté ce mensonge.

- Mademoiselle, dit le préfet avec impatience, vous expliquez tout par des suppositions odieuses ; est-ce le moyen de découvrir la vérité ? Vous, monsieur, vous êtes de sang-froid, dites-moi, que pensez-vous maintenant ? Croyez-nous, comme mademoiselle, qu'un homme qui n'a à redouter qu'une condamnation assez légère se charge de gaieté de cœur d'un crime de faux pour obliger quelqu'un qu'il ne connaît pas ?

Orso relut la lettre du procureur général, pesant chaque mot avec une attention extraordinaire ; car, depuis qu'il avait vu l'avocat Barricini, il se sentait plus difficile à convaincre qu'il ne l'eût été quelques jours auparavant. Enfin il se vit contraint d'avouer que l'explication lui paraissait satisfaisante.

Mais Colomba s'écria avec force :

- Tomaso Bianchi est un fourbe. Il ne sera pas condamné ou il s'échappera de prison, j'en suis sûre
Le préfet haussa les épaules
- Je vous ai fait part, monsieur, dit-il, des renseignements que j'ai reçus Je me retire, et je vous abandonne à vos réflexions J'attendrai que votre raison vous ait éclairé, et j'espère qu'elle sera puissante que les suppositions de votre sœur.

Orso, après quelques paroles pour excuser Colomba, répéta qu'il croyait maintenant que Tomaso était le seul coupable.

Le préfet s'était levé pour sortir.

- S'il n'était pas si tard, dit-il, je vous proposerais de venir avec moi prendre la lettre de miss Nevil... Par la même occasion, vous pourriez dire à M Barricini ce que vous venez de me dire, et tout serait fini.
- Jamais Orso della Rebbia n'entrera chez un Barricini ! s'écria Colomba avec impétuosité.
- Mademoiselle est le tintinajo de la famille, à ce qu'il paraît, dit le préfet d'un air de raillerie.
- Monsieur, dit Colomba d'une voix ferme, on vous trompe. Vous ne connaissez pas l'avocat. C'est le plus rusé, le plus fourbe des hommes. Je vous en conjure, ne faites pas faire à Orso une action qui le couvrirait de honte.
- Colomba ! s'écria Orso, la passion te fait déraisonner.
- Orso ! Orso ! par la cassette que je vous ai remise, je vous en supplie, écoutez-moi. Entre vous et les Barricini il y a du sang ; vous n'irez pas chez eux !
- Ma sœur !
- Non, mon frère, vous n'irez point, ou je quitterai, ou je quitterai cette maison, et vous ne me verrez plus... Orso, ayez pitié de moi.

Et elle tomba à genoux.

- Je suis désolé, dit le préfet, de voir Mlle della Rebbia si peu raisonnable. Vous la convainquez, j'en suis sûr.
Il entrouvrit la porte et s'arrêta, paraissant attendre qu'Orso le suivit.
- Je ne puis la quitter maintenant...,dit Orso. Demain, si...
- Je pars de bonne heure, dit le préfet.
- Au moins, mon frère, s'écria Colomba les mains jointes, attendez jusqu'à demain matin. - Laissez-moi revoir les papiers de mon père... Vous ne pouvez me refuser cela.

- Eh bien ! Tu verras ce soir, mais au moins tu ne me tourmenteras plus ensuite avec cette haine extravagante... Mille pardons, monsieur le préfet... Je me sens moi-même si mal à mon aise... Il vaut mieux que ce soit demain.
- La nuit porte conseil, dit le préfet en se retirant, j'espère que demain toutes vos irrésolutions auront cessé.
- Saveria, s'écria Colomba, prends la lanterne et accompagne M. le préfet. Il te remettra une lettre pour mon frère.

Elle ajouta quelques mots que Saveria seule entendit.

- Colomba, dit Orso lorsque le préfet fut parti, tu m'as fait beaucoup de peine. Te refuseras-tu donc toujours à l'évidence ?
- Vous m'avez donné jusqu'à demain, répondit-elle. J'ai bien peu de temps, mais j'espère encore.

Puis elle prit un trousseau de clefs et courut dans une chambre de l'étage supérieur. Là, on l'entendit ouvrir précipitamment des tiroirs et fouiller dans un secrétaire où le colonel della Rebbia enfermait autrefois ses papiers importants.

Déclaration universelle des droits de l'homme

Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme,

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression,

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations,

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Considérant que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales,

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement,

L'Assemblée générale

Proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 8

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

Article 10

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11

Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14

Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 15

Tout individu a droit à une nationalité.

Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16

A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.

Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

Article 17

Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Article 20

Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

Article 21

Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23

Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal

Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Article 26

Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 27

Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent

Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Article 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29

L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant, pour un Etat, un groupement ou un individu, un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.